Bulletin de santé du végétal ÉCOPHYTO

BSV ORNEMENT – N°14 DU 26 OCTOBRE 2018

rédigé par Noémie JACQUEMIN - POLLENIZ

ACTUALITES

Actualités sanitaires

Acariens tétranyques
A surveiller

Thrips
Vigilance

Pucerons
Infestation variable

Chenilles en cultures florales et pépinières, localement

Aleurodes sur poinsettia

Point sur le réseau de piégeage

Duponchelia fovealis
Vol à suivre

Pyrale du buis
Reprise des vols par endroit

Tordeuse européenne de l'œillet
Toujours quelques captures de papillons sous abri

Maladies

Maladie des taches noires sur pensée

Peu de précipitations ont arrosé la région en semaine 42. Les journées ont été douces et ensoleillées. Le temps reste très sec pour le moment. La météo de la semaine 43 est similaire à la fin de semaine 42. On constate tout de même une baisse des températures. Cette baisse sera d'autant plus marquée en fin de semaine avec des températures matinales qui pourront être proches de 0°C. Les conditions climatiques ne s'annoncent pas pluvieuses.

Actualités sanitaires

• Ravageurs courants

Acariens tétranyques : à surveiller

Pépinières : des foyers d'acariens tétranyques peuvent subsister comme c'est le cas sur une culture de rosier sous serre.

Evaluation du risque : les acariens tétranyques profitent des conditions chaudes et d'une hygrométrie faible pour se développer. **Les conditions de développement deviennent moins favorables. Il faut tout de même maintenir la vigilance sur les plantes sensibles sous abri.**

Dégâts : les acariens tétranyques sont des ravageurs qui se nourrissent en vidant les cellules des plantes. Ils possèdent pour cela des pièces buccales de type suceur. Les acariens colonisent généralement le revers des feuilles. Des décolorations correspondant aux plages de cellules vidées apparaissent alors sur la face supérieure des feuilles.

Lutte mécanique : bassinage des feuilles, selon les cultures, de préférence le matin, pour ne pas favoriser d'autres pathogènes et pour créer un climat moins propice aux acariens.

Lutte biologique : acariens prédateurs, cécidomyie prédatrice, coccinelle prédatrice, thrips prédateur.

Œufs, larves et adultes de Tetranychus urticae

Thrips : vigilance

Cultures florales : fin des observations sur parcelles fixes de chrysanthème du réseau qui sont à la vente. D'autres retours évoquent une stabilité des infestations sur cyclamen et chrysanthème sous abri. Infestations variables. Restez vigilants !

Présence d'*Echinothrips* sur Princettia et rosier sous serre. Cette espèce de thrips peut être responsable d'importants dégâts sur plantes de serre chaude.

Evaluation du risque : les journées ensoleillées et la floraison de certaines plantes sensibles sont favorables à leur développement. Vigilance. **Attention au moment de la gestion des effleurages des cyclamens : ne pas laisser le seau de déchets ouvert dans la serre, et ne pas déverser les déchets dans le tas à côté des cultures.**

Eliminer les invendus infestés qui sont source de contaminations des autres productions. Procéder à un vide sanitaire avant l'introduction des nouvelles cultures.

Cf. BSV 8 du 13/07/2018

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web…

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.paysdelaloire.chambagri.fr
- www.polleniz.fr

… ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/sinscrire-au-bsv-cest-gratuit.html

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

POLLENIZ RÉSEAU POUR LA SANTÉ DU VÉGÉTAL
En 2017, le Réseau FREDON-FDGDON Pays de la Loire devient POLLENIZ

Pucerons

Cultures florales : infestation variable avec quelques cas de grosses attaques d'*Aphis gossypii* sur chrysanthème grosses fleurs. Présence de *Macrosiphoniella sanborni* sur chrysanthème petite fleur sous abri.

Pépinières : observations sur rosier et *Grevillea* sous serre.

Gestion du risque : détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations d'insectes ravageurs et d'auxiliaires. Favoriser les moyens de biocontrôle.

• Autres ravageurs

Otiorhynque

Détection de larves sur une culture de *Tiarella* en godet.

Cf. BSV 12 du 28/09/18.

Chenilles

Sur cultures florales : dégâts ponctuels de chenilles défoliatrices sur chrysanthèmes. A surveiller.

En pépinière : Tordeuses sur *Ilex* et *Viburnum tinus* sous abri.

***Duponchelia* :** cf. partie piégeage.

Aleurodes sur poinsettia

Deux espèces d'aleurodes sont fréquentes, il s'agit de *Trialeurodes vaporariorum* et de *Bemisia tabaci*. La détermination de l'espèce peut conditionner la stratégie de lutte à adopter surtout dans le cadre d'une protection biologique (lâchers d'auxiliaires).

Evaluation du risque : à surveiller. Observer la face inférieure des feuilles où sont localisés les larves et les adultes.

Plantes-piéges : Fiche ECOPHYTO DEPHY : *Poinsettia : itinéraires innovants grâce à des plantes-pièges*. Y accéder ICI.

Infestation Bemisia tabaci sur poinsettia

Ravageurs du réseau de piégeage

• *Duponchelia fovealis*

Les pièges à phéromones ont été installés sur 9 sites (7 cultures de cyclamen, 2 cultures de rosier et 1 culture d'*Abelia*).

Le graphique ci-dessous illustre les papillons piégés par site. Au niveau du réseau, il y a des vols enregistrés sur les cultures de cyclamen et sur une culture de rosier. Présence de dégât sur une culture de cyclamen.

Cf. BSV 4 du 18/05/2018.

Papillons de Duponchelia sur une plaque engluée d'un piège à phéromones

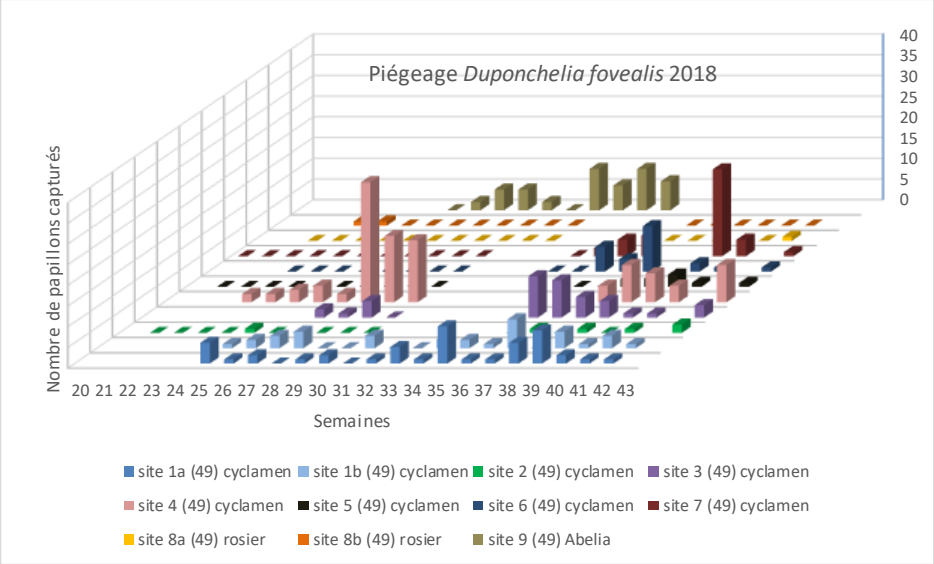

• Pyrale du buis *(Cydalima/Diaphania perspectalis)*

Observations : le réseau de piégeage phéromonal est constitué d'une vingtaine de pièges (réseau JEVI et ornement) répartis sur la région des Pays de la Loire.

Sur les 5 retours de piégeage des 15 derniers jours, une légère reprise des vols de papillons est enregistrée, dans les départements 72, 44 et 53.

Evaluation du risque : surveiller la présence de chenilles qui engendrent des défoliations, avant d'hiverner dans des cocons, pour reprendre leur activité au printemps prochain.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale, de mai à novembre.

Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles en présence dans le cas d'une faible infestation.

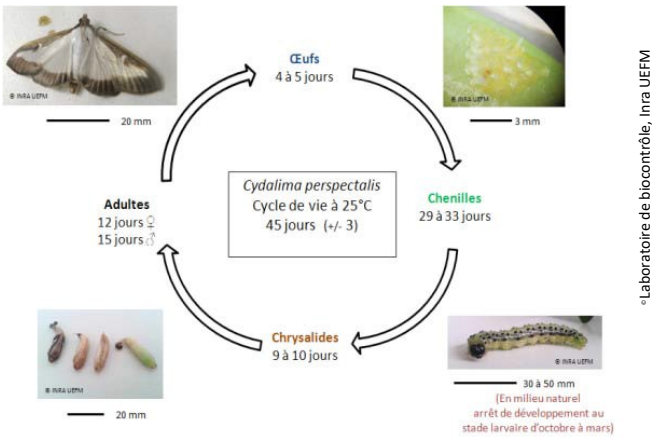

Cycle biologique au laboratoire à 25 °C

Produits de biocontrôle :

- micro-organismes : intervenir avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* en présence de jeunes chenilles. Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées. Ainsi, lors de l'observation des premières chenilles et des premiers dégâts, mieux vaut attendre 3-4 jours, afin d'agir sur la majorité des larves. Vous économiserez ainsi des traitements coûteux et, plus généralement, vous préserverez la biodiversité, car le BTk vise les larves de tous les lépidoptères (papillons), pas seulement la chenille de la pyrale du buis.

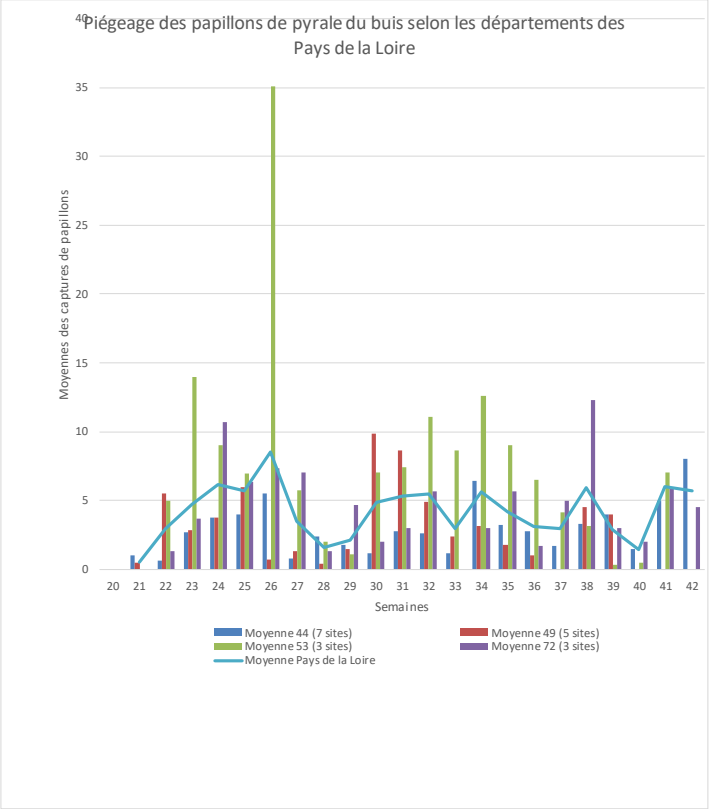

Papillon de la pyrale du buis, forme blanche.

Papillon de la pyrale du buis, forme mélanique, flottant dans un piège rempli d'eau + mouillant.

• Tordeuse européenne de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*)

Observations : la tordeuse européenne de l'œillet est actuellement suivie sur 5 sites de piégeage à phéromones (4 sous abri et 1 en extérieur), répartis sur la région des Pays de la Loire.

Le graphique ci-contre illustre les papillons piégés par site.

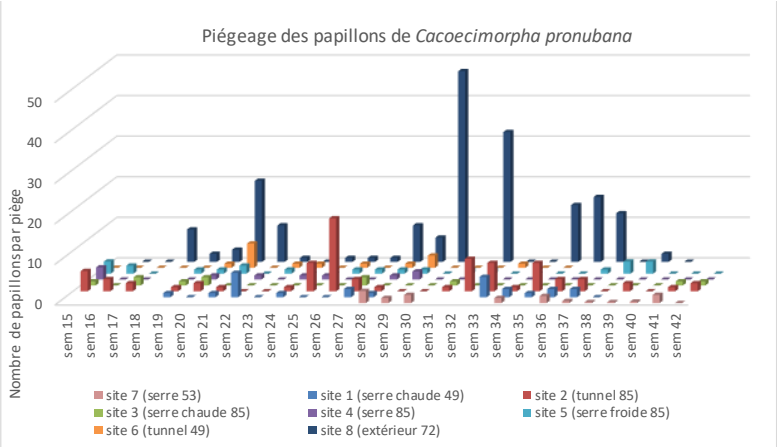

Evaluation du risque : surveiller l'apparition des jeunes chenilles. Après la ponte, les œufs éclosent au bout de 2-3 semaines puis les jeunes chenilles commencent à décaper des feuilles regroupées par une toile. (*Source : V. Alford D. (2013) Ravageurs des végétaux d'ornement – Arbres arbustes et fleurs. Deuxième édition, Ed. Quae, 480p.).*

Biocontrôle : des produits de biocontrôle sont autorisés sur chenille selon la culture concernée.

Lutte mécanique : les opérations de taille permettent d'éliminer les chenilles positionnées sur les apex des rameaux.

Maladies

Maladie des taches noires sur pensée (*Mycocentrospora acerina*)

Les feuilles présentent des taches concentriques de couleur noir - violet ou roux de 1 à 5 mm de diamètre. En progressant, les taches confluent et les feuilles se dessèchent.

Evaluation du risque : l'optimum de développement se situe à 15°C avec une humidité relative supérieure à 95%.

Prophylaxie : aération des abris. Cette mesure prévaudra également pour d'autres maladies des taches foliaires propices sur pensée comme par exemple *Ramularia*, *Cercospora*, anthracnose.

Maladie des taches noires sur pensée (Mycocentrospora acerina)

En bref

- Oïdium sur rosier (Cf. BSV 13 du 12/10/18)
- Rouille sur *Lewisia* (Cf. BSV 2 du 13/04/18)

Merci à tous les observateurs qui contribuent à la vie de ce BSV, et merci aux lecteurs. Le prochain BSV sera le BSV Bilan 2018.

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2018
PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – FREDON Pays de Loire - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire.

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CRA PL, CNPH, FREDON PL, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.